

CAP AGRICOLE « Métier de l'agriculture »



Support viticulture Formation par apprentissage

Ce diplôme se prépare en 2 ans ou 1 an si le jeune est titulaire d'un CAPA d'une autre option.
Cette formation est mise en œuvre par le CFPPA sur le site de Cosne-sur-Loire.

Principaux métiers visés

Ouvrier-ère en entreprise viti-vinicole

Diplôme de
niveau 3

Compétences visées

Travaux de conduite de la vigne

Travaux de la cave

Utilisation, réglage et maintenance de premier niveau des équipements et matériels

Communication en situation professionnelle

Conditions d'exercices du métier

L'activité s'exerce au sein d'entreprises viticoles, elle peut s'exercer en horaires décalés et est soumise au rythme des saisons. L'activité s'effectue à l'extérieur et peut impliquer la manipulation de charges.

Modalités d'accès

Conditions d'inscription :

Avoir 16 ans minimum, 29 ans maximum et éventuellement 15 ans si le jeune a accompli la totalité du 1^{er} cycle d'enseignement secondaire.

Prérequis : pas de prérequis nécessaires.

Modalités de sélection : étude du dossier par le centre.

Période d'entrée en formation : septembre 2021.

* Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.



Modalités pédagogiques

Cette formation se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage :

- 24 semaines soit 840 heures de formation au CFA ;
- le reste en entreprise (70 semaines soit 2450 heures) ;
- mixage de public avec les apprenants en formation continue.

Contenu de la formation

Formation générale

Mathématiques
Expression communication
Vie sociale et professionnelle
Histoire-géographie
Langue étrangère (anglais)

Informatique

Formation technique

Sciences et techniques agronomiques
Sciences et techniques de la vigne et du vin
Biologie, écologie
Sciences et techniques des équipements
Sciences économiques

Validation

- Le jeune reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables ;
- 100 % en contrôle continu, possibilité de proposer un rattrapage ;
- validation totale ou partielle par unités capitalisables ;
- évaluation en situations professionnelles (matières générales en rapport avec les matières professionnelles).

Rémunération

En fonction de votre statut et après validation par le financeur concerné (*contacter le centre pour avoir des informations plus précises*).

Débouchés

Insertion professionnelle

Formation permettant d'obtenir un emploi qualifié :

- de salarié d'exploitations viti-vinicoles
- de salarié d'entreprises de travaux agricoles

Poursuites d'études

- préparation d'un Bac Professionnel
- préparation d'un Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise agricole



Contrat en apprentissage



Durée
1 ou 2 ans



100 % de réussite
en 2020



0 % d'abandon
en 2020



S'adresser au secrétariat du CFPPA :

66 rue Jean Monnet - 58200 COSNE-SUR-LOIRE

☎ 03.86.26.67.67

✉ cfppa.nevers@educagri.fr

🌐 www.epleanevers-cosne.educagri.fr

